

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FACE AUX VARIANTS DE LA COVID-19

Besançon, le 4 mars 2021

Dépistage, port du masque : Un plan d'action pour le Grand Besançon et ses environs

La circulation du virus s'accélère très nettement sous l'effet des variants dits brésiliens et sud-africains dans le Grand Besançon et ses environs. Un plan d'action est mis en œuvre par la préfecture du Doubs, l'ARS et l'Éducation nationale en lien étroit avec les maires concernés.

Une semaine après la mobilisation contre le variant dit britannique dans le Doubs, de nouvelles mesures sont prises pour freiner la diffusion des variants dits sud-africains ou brésiliens dans le Grand Besançon et ses environs.

Ces variants de la COVID-19 représentent près de 8% des cas positifs dans le département, soit 2 points de plus que la moyenne nationale, alors que la moyenne en Bourgogne-Franche-Comté s'établit pour sa part autour de 3%. L'analyse de la situation épidémiologique par Santé publique France et la cellule départementale d'investigation montre une diffusion essentiellement cantonnée dans le secteur du Grand Besançon, en particulier dans la zone sud-ouest.

La circulation est associée, dans deux tiers des situations, à des regroupements de cas essentiellement familiaux ou liés à la fréquentation d'établissements scolaires (une dizaine sont concernés).

Compte tenu de la forte contagiosité des variants et face au risque de diffusion avec un possible impact en termes d'hospitalisations, un plan de lutte est mis en œuvre sans délai par la préfecture, l'ARS et la direction départementale des services de l'Éducation nationale en lien étroit avec les élus concernés.

Ce plan repose sur un renforcement du dépistage, qui passe par une campagne de tests massifs dans les établissements scolaires concernés mise en œuvre par l'académie de Besançon en partenariat avec l'ARS et les laboratoires de biologie. Ces tests sont proposés aux élèves (avec autorisation parentale) et aux personnels sur la base du volontariat et administrés par les infirmières et infirmiers de l'Éducation nationale.

Des opérations de dépistage grand public devraient démarrer ce vendredi 5 mars et durant les deux prochains week-end sur Besançon, Saint-Vit, Montferrand-le-Château et Quingey.

Extension du port du masque :

Par ailleurs, à compter du vendredi 5 mars 00h00, et jusqu'au mercredi 31 mars – 24h00, le port du masque est rendu obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus sur le territoire urbanisé des communes de Besançon, Saint-Vit, Montferrand- le-Château et Quingey.

**Cabinet du préfet
Bureau de la Représentation et de la
Communication Interministérielle de l'État**

L'ARS et la préfecture renouvellent leurs appels au civisme et à la vigilance de tous les habitants pour freiner la diffusion du virus.

Chacun est invité à activer en toutes circonstances les réflexes de protection individuelle et collective : gestes de prévention, isolement immédiat et strict au moindre signe évocateur de la COVID, recours au dépistage sans délai, respect des consignes d'isolement en cas de test positif.